

## Procès-verbal de la réunion n° 8 du Conseil d'Administration du 19 novembre 2012

**Présents** : Mmes I. Delrue, C. Porphyre, Mrs JP. Delchef (*Président*), J. Ringlet (*Vice-président*), M. Collard (Trésorier général, P. Flament, J. Nivarlet, Lopez (*Secrétaire général*).

**Excusé** : D. Doyen (*maladie*), A. Geurten (*mission Awbb*), A. Kaison (*mission Awbb*), B. Scherpereel (*occupations professionnelles*)

*La réunion, qui se tient à Jambes, débute à 18h00*

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 29 octobre 2012.**

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance du PV de la réunion publié le 16/11/2012 et l'approuvent sans remarques.

### **2. Suivi des décisions prises par le conseil d'administration du 29 octobre 2012**

Les membres du CDA ont pris connaissance du courrier expédié par le secrétaire général.

### **3. Organisation de l'assemblée générale du 24 novembre 2012**

#### **3.1. Ordre du jour de l'assemblée générale du 24 novembre 2012**

L'ordre du jour est publié sur le site et a été expédié par courrier aux échéances concertées.

#### **3.2. Rapport de la commission financière du 15/11/2012**

Des travaux de la commission financière, il convient de retenir :

- PC56 pour le nombre d'équipes à aligner par les clubs évoluant en divisions nationales : le CDA présentera une proposition de modification statutaire en mars 2013.
- Indexation, la commission financière approuve la proposition du CDA de ne pas indexer le TTA en 2013.
- Budgets extraordinaires : Young cats – Season opening – APE – Leasing bureau de Jambes : afin de répondre aux remarques formulées par la commission financière, le leasing sera racheté mais il y aura des indemnités de emploi à supporter)
- Le budget ordinaire a été accepté par la CF après réponses aux questions posées. La commission financière proposera à l'assemblée générale de voter le budget présenté.

#### **3.3. Mise à l'honneur**

Les Invitations seront lancées

#### **3.4. Organisation pratique**

Les différentes tâches sont définies (mise en place du local,...)

## **4. Affaires administratives**

### **4.1. Rapport de la réunion ABCD du 9 novembre 2012**

Le président, le vice-président et le directeur technique ont représenté l'AWBB à la réunion initiée par le COIB. L'AWBB, la VBL et la FRBB se sont entendue pour rédiger un plan d'action 2013-2016. Pour ce faire, une réunion entre les 3 présidents et J. Ledure devra être planifiée dans les meilleurs délais.

### **4.2. Candidature à l'organisation d'un CE en 2013**

Après avoir reçu toutes les informations nécessaires, et après mûre réflexion, les membres du conseil d'administration décident de ne pas se porter candidat à l'organisation d'un championnat d'Europe en 2013.

### **4.3. Organisation de la journée du 15 décembre 2012**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'avant-projet est mis au point par la direction technique. Pour la formation des dirigeants, diverses demandes de collaborations sont en cours en cours de négociations : ASBL, TVA, ...

### **4.4. Lettrage camionnettes comparatif**

Un tableau comparatif des prix et des conditions est présenté par le secrétaire général aux membres du conseil d'administration.

A la suite de différentes demandes de prix, le choix s'est porté sur la société "Dynamic letters" de Herstal qui assurera le placement du lettrage à placer sur nos camionnettes.

### **4.5. CP Luxembourg - réunion infos ASBL**

Cette réunion aura lieu le lundi 3 décembre à Libramont. Le président, le secrétaire général et la responsable du département "Relations CP" seront présents.

### **4.6. Hébergement du matériel**

Idéalement, le matériel qui est stocké à Bressoux devrait être transféré dans la région namuroise. Le vice-président est chargé de trouver un endroit dans la région de Namur.

## **5. Affaires financières**

### **5.1. Demande d'intervention financière Kuligine Kenny**

A la lecture des documents reçus, les membres du conseil d'administration acceptent d'octroyer une intervention financière au stagiaire.

José Nivarlet est chargé de l'exécution de la décision.

### **5.2. Liste des clubs en retard de paiement.**

Le TG communique la liste des clubs en retard de paiement

En ce qui concerne le club de Dampremy qui a été déclaré forfait le 1/11, le bureau du CDA a pris, à la majorité, la décision de lever la sanction envers le club le samedi 3/11 compte tenu du paiement enregistré, compte tenu du fait qu'il est difficilement défendable de sanctionner sportivement un club qui a honoré ses engagements même tardivement. Les membres du CDA approuvent, à la majorité la décision du bureau. Compte tenu de la mission de base de l'AWBB, des moyens modernes de paiement et des prochains modes de communication au sein de l'AWBB, une modification de l'article PF18 sera envisagée.

## **6. Exercice des compétences administratives du CDA**

### **6.1. Demande de subside CTJ Liège**

Les membres du CDA ont reçu une demande de subside de la commission des jeunes de Liège pour 3 tournois des filles à l'étranger et l'organisation d'un stage pour les garçons.

Les membres du Conseil d'administration estiment que le soutien financier doit être fourni par le comité provincial de Liège et non par le conseil d'administration.

### **6.2. Demande de dérogation Union Boraine (2589)**

Les membres du Conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour la désaffiliation administrative du joueur Tomasz VANQUELEFF (id.313239-20.12.1999).

Les membres du Conseil d'administration marquent leur accord pour que le joueur soit repris dans l'effectif de l'Union boraine à la seule condition que ce joueur ne preste uniquement qu'en équipe "pupilles".

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

### **6.3. Demande de dérogation Marcinelle Haies 2234**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour que Kevin VASSART, joueur au club de BCCG2007 obtienne une désaffiliation administrative en tant que non-joueur pour le club 2234.

Les membres du Conseil d'administration marquent leur accord à la seule condition qu'il ne soit repris qu'en tant que non-joueur.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

### **6.4. Demande de dérogation Beball – Fatian ARIFI (id.322457-22.02.1998)**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour que le joueur, qui est reconnu espoir sportif par la fédération Wallonie-Bruxelles, puisse jouer dans les catégories supérieures.

Après examen de la liste reçue de la fédération Wallonie-Bruxelles, le conseil d'administration marque son accord pour que le joueur puisse prester dans toutes les équipes supérieures à elles de son âge.

### **6.5. Demande de dérogation Mathilde DELVAL (id344108-19.04.1997)**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour que la joueuse, affiliée au club de Giants BC Braives, obtienne une désaffiliation administrative pour le club 1969 Belfius Namur Capitale.

Contact pris avec le club de Braives qui refuse de marquer son accord suite à un litige, le conseil d'administration décide de ne pas autoriser la désaffiliation administrative à la joueuse.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

### **6.6. Demande de dérogation Licences techniques - Club de BC Ransart (1054)**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour que Mélody MEERT (id412935) et Kevin STAUMONT (id.412936) puissent recevoir une licence en qualité de coach stagiaire, sachant que ces deux candidats se sont inscrits pour une formation en 2013.

Les membres du conseil d'administration décident, sur la base de l'avis de la direction technique, de ne pas octroyer de licence "stagiaires" aux intéressés tant que les cours généraux (possibilité jury central en janvier 2013) n'auront pas été réussis.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision

#### **6.7. Demande de licence technique RBC Verviers-Pepinster(0046) – Fabian VANDERHEYDEN (id. 195518-20.05.1983)**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour que le membre puisse bénéficier d'une licence de coach stagiaire pour ce club.

Le conseil d'administration constate que ce membre a déjà reçu deux licences stagiaires, la dernière en 2006-2007 pour ce club. Par ailleurs, après vérification, il est constaté que le membre a payé le montant des modalités d'inscription à la prochaine formation.

Le Conseil d'administration décide de ne pas octroyer de licence à l'intéressé et de rembourser la cotisation payée.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision

### **7. Exercice des compétences judiciaires du CDA**

#### **7.1. Nomination ad hoc CJR**

Suite à la demande du procureur régional, les membres du CDA approuvent, à l'unanimité, la désignation de Monsieur Emile LOOZE (CJP BBW) membres ad hoc afin de siéger au conseil judiciaire régional du 12.11.2012.

#### **7.2. Proposition de radiation d'un membre**

Suite au courrier reçu du CJP Hainaut daté du 12.11.2012 dans lequel une proposition de radiation du membre Giuseppe BASONE (id.5778 – 20.04.1952) est demandée, les membres du CDA, après examen du dossier, décident de suivre la décision du CJP Hainaut de radier le membre et de mettre ce point à l'ordre du jour en urgence lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le 24.11.2012.

### **8. Départements**

#### **8.1. CRF – Problèmes stagiaires**

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance d'un mail reçu du directeur technique adjoint concernant le comportement de stagiaires du centre de formation.

Décisions et réponses ont été données concernant tous les cas repris dans ce mail.

### **9. Points divers**

#### **9.1. Rapport de J. Ringlet sur le clinic de Fiba Jeunes à Braga (Portugal)**

Les membres du CDA ont pris connaissance du rapport du vice-président.

#### **9.2. Organisation de la finale de la Coupe de Belgique Dames**

Le dossier est reporté à la prochaine réunion suite à l'absence du responsable du département coupes AWBB

#### **9.3. Modalités d'évaluation du season opening**

A ce jour, pas reçu l'évaluation de 2013 et voir les modalités de l'organisation pour 2013.  
Ce dossier sera discuté lors du prochain conseil d'administration du 10.12.2012

#### **9.4. Modalités de travail pour la réforme des indemnités de formation et la licence collective.- PC56**

Il est proposé de créer un groupe de travail pour avancer dans cette réforme.

Le trésorier général s'occupera de ce dossier.

Il est rappelé que pour modifier les montants des indemnités de formation, il est nécessaire d'obtenir l'aval du Conseil supérieur des sports, et, par conséquent, de l'ADEPS.

#### **9.5. Inventaire des modifications statutaires pour mars 2013.**

Pour la prochaine réunion du 10/12, l'inventaire des modifications statutaires à soumettre à la prochaine assemblée de mars 2013 sera établi.

#### **10. Nouvelles de la FRBB**

Le président fait une synthèse de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 3.11.2012.

La composition élargie du conseil d'administration est envisagée en 2014.

#### **11. Calendrier des activités**

**11.1.** 28.11.2012 Young Cats – Saint Amand les Eaux

**11.2.** 28.11.2012 conseil général judiciaire

**11.3.** 04.12.2012 Remise des mérites sportifs 2012 à Louvain-la-Neuve

#### **12. Divers**

Claire Porphyre : Voir le stock se trouvant chez Marcom 4 – Flyers – chemises voir liste des fournisseurs avec le secrétaire général

José Nivarlet : Problème dépôt – panneaux manutention

Lucien Lopez : Présentation modules gonflables société CAIRN

*La réunion se termine à 22 heures 50*

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHEF**  
Président



Lucien **LOPEZ**  
Secrétaire général